

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

de la Commune de HADOL

en exercice : 19

Séance du 3 avril 2026

présents : 19

Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Hadol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de *Monsieur Philippe MAIRE, Maire*.

Date de convocation
28/03/2026

Date d'affichage
04/04/2026

Présents : BESSERER L., BOIGER-DIEMER M., BONNE J., COURTOIS-PAULUS A., COUSOT A., DEVAUCHELLE E., GAUCHON L., JEANJACQUOT C., NOEL P., MAIRE P., MARECAL C., MAUFROY-VUILLEMIN C., MILLION E., MUNIER E., MUNIER R., ROLLOT D., SOUCHET J.-M., RIETSCH M., VUILLEMIN M..

Madame Laëtitia BESSERER a été nommée secrétaire.

Objet : *Élection d'un délégué au comité local du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (S.D.E.V.)*

Vu le Code général des collectivités territoriales, en particulier son article L. 2121-21.

A la suite des élections municipales du 15 mars 2026 et de l'installation du conseil municipal le 20 mars 2026, le Maire invite l'Assemblée à procéder à l'élection du délégué qui représentera la Commune au comité local du S.D.E.V. et qui sera appelé à participer à l'élection des délégués qui siégeront au comité syndical du S.D.E.V..

Le Maire ayant fait appel aux candidatures, M. Dominique ROLLOT et M. Jean-Marie SOUCHET se sont déclarés.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

A déduire (bulletins blancs et nuls) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

ont obtenu : - M. Dominique ROLLOT : 15

- M. Jean-Marie SOUCHET : 4

Est déclaré élu délégué au comité local du S.D.E.V. : M. Dominique ROLLOT.

Fait et délibéré en séance les an, mois et jour susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie certifiée conforme,

HADOL, le 3 avril 2026

Le Maire,

Philippe MAIRE

